

Les éducateurs de rue reconduits pour cette année encore

Les communes ont pérennisé les emplois des deux éducateurs de rue pour 2017

Le Département n'ayant pas changé d'avis sur le peu d'aide apporté au maintien des deux postes d'éducateurs de la prévention spécialisée, les communes vont continuer à les soutenir, pour cette année encore. Le Département subventionne une partie d'un poste avec 35 000€ alloués à la ville de Crest tandis que le reste des besoins est divisé entre Crest, Aouste, Saillans, Mirabel et BLacons et Piegros la Clastre. La ville de Crest octroie toujours des locaux à la sauvegarde. Les plus petits villages ont plus de difficultés à trouver les fonds nécessaires mais, face au travail indiscutable réalisé par Géraldine et Alexis, les deux «éduc», les élus ont voté une fois encore le budget nécessaire. Sur Saillans, la décision a été dure à prendre, mais un événement d'incivilité fortuit a déclenché l'intervention des travailleurs sociaux. Le maire, Vincent Beillard, ne tarit pas d'éloges à leur encontre: "Depuis un an, il est incontestable que les consé-



quences de leurs interventions ont été notables. Le voeu de la nouvelle équipe était de rentrer dans la démarche. Depuis, nous avons bénéficié de la création d'un foyer jeunes avec Nini Chaize, et du rôle important des éduc sur des jeunes qui affichaient des signes de détresse. Nous avons, d'ailleurs, fait la demande d'un deuxième poste mais n'avons pas de réponse. Cette année, nous versons

8900€". Sur Aouste, le maire, Denis Benoit, précise que la ville doit verser 21000€ et que la somme n'est pas proportionnelle au nombre d'habitants. C'est parfois lourd pour les budgets. Visiblement, l'ensemble des communes s'accordent à dire qu'une convention triennale ferait le bonheur de tous. Les communautés de communes ayant la compétence "jeunesse" pourraient aussi pérenniser la préven-

tion spécialisée. Le Département n'a encore pas donné d'avis à ce sujet et, malgré les coupes de subventions, notamment dans ce domaine, les élus espèrent... Les maires de toutes les communes sont convaincus que la présence de la prévention spécialisée est indispensable, les témoignages sont catégoriques : la baisse des problèmes est largement notable. Dans une actualité où les jeunes sont tentés par des enrôlements de tout genre, de la drogue aux groupes extrémistes, Alexis et Géraldine sont souvent appelés par d'autres jeunes qui signalent leurs copains. Quand on sait qu'un seul enfant placé en foyer ou en famille d'accueil coûte plusieurs milliers d'euros, peut-on comparer au nombre d'entre eux qui, toutes les années, évitent cette démarche grâce au travail des «éduc»? Il est à souhaiter que le Département, qui dit vouloir une politique à ce sujet, aille jusqu'au bout et écoute les demandes des communes.